

Le Val, le 5 mai 2020

MAIRIE
LE VAL

83143

Téléphone : 04 94 37 02 20

Télécopie : 04 94 37 02 25

Chers parents, chères Valoises, chers Valois,

La crise du Covid-19 est inédite, elle nous a tous surpris et nous a pris de court. Nos modes de vies, notre rapport aux autres, notre façon de consommer, notre rapport au travail, le rapport de nos enfants avec l'école et l'éducation, et bien d'autres choses encore ont complètement été modifiés pour ne pas dire bouleversés.

Face à ces changements, nous avons dû nous adapter et nous y parvenons, au prix de sacrifices forts. Le contexte sanitaire, économique, social et administratif fluctuant nous oblige à de fréquents réajustements. Aussi rien n'est acquis, rien n'est définitif, et nous devons apprendre dans les mois à venir à redéfinir régulièrement nos modes de fonctionnement et nos priorités collectives.

Dans ce contexte, l'école de demain ne sera plus l'école d'hier, du moins tout au long de la gestion de la pandémie. Nos écoles communales n'ont d'autre choix que de s'adapter aux conditions locales qui dépendent de nos infrastructures, de nos moyens humains et financiers, des équipes pédagogiques, ...

Le sens étymologique du mot « *crise* » c'est « décider », « faire un choix ». Cette crise nous place donc face à nos responsabilités, et nous oblige à prendre la meilleure décision. Non pas la décision idéale, celle du monde parfait que nous souhaiterions tous, mais bien la meilleure décision possible compte tenu des circonstances actuelles.

Accueillir dès à présent tous nos enfants dans les écoles serait une aberration sanitaire. En accueillir aucun serait socialement irresponsable. Alors quels enfants, comment, pourquoi ?

Faisant suite aux deux questionnaires communiqués par le biais des institutrices et instituteurs, nous avons dû arbitrer au mieux, au plus juste, en faveur d'une réouverture mesurée et progressive. Cette décision a été prise conjointement avec les directrices des écoles, après consultation du Directeur départemental de l'Éducation Nationale, du Sous-préfet de Brignoles et des 28 maires de l'Agglomération Provence Verte.

Sur la base de ces questionnaires, vous nous avez indiqué qu'environ 30% des enfants seraient susceptibles de rentrer. Aujourd'hui, nous ne sommes pas encore en mesure d'accueillir tous ces enfants en toute sécurité.

C'est pourquoi nous avons fait le choix d'une première phase de réouverture partielle qui repose à ce stade sur le socle de la solidarité : solidarité avec les parents qui doivent reprendre le travail sans possibilité de garde ; solidarité avec les enfants en difficulté qui décrochent et s'éloignent peu à peu du système scolaire ; solidarité avec les enfants en situation de handicap.

Les enfants restant à domicile ne sont pas oubliés pour autant. Ils continueront d'être suivis à distance par les équipes pédagogiques. La commune poursuivra le portage des devoirs pour les familles qui n'ont pas la possibilité de les imprimer et apportera des solutions pour assurer un lien à distance entre vos enfants et leurs amis de classe.

L'organisation de ce premier retour en classe appelle de nombreux moyens : augmentation du volume horaire des agents pour la périscolaire, réaffectation d'agents en renfort, adaptation des équipes pédagogiques, renforcement des mesures d'hygiène dans les locaux scolaires, modification des horaires de classes... Cette réorganisation est loin d'être anodine et va nous demander de nous adapter et de changer collectivement nos habitudes. Un protocole explicitant les modalités du nouveau fonctionnement vous sera adressé en parallèle.

Tout au long de cette semaine test, nous veillerons à la qualité sanitaire, éducative et au bien-être des enfants. Nous ferons le point avec vous, autant en ce qui concerne les enfants présents à l'école que ceux étant à la maison. Ce premier bilan nous permettra d'envisager la poursuite de la réouverture des écoles ou, au contraire, sa fermeture en fonction du contexte local, de l'évolution de la pandémie et de notre capacité collective à suivre les règles.

Il est de ma responsabilité, en tant que maire, d'être solidaire envers les familles qui en ont le plus besoin et d'envisager progressivement la suite avec vous. Pour autant, il est de mon devoir de vous rappeler que le risque zéro n'existe pas. Je dois donc vous informer que remettre aujourd'hui les enfants à l'école comporte une part de risque, mesurée mais réelle, que vous devez prendre en considération en tant que parents.

C'est un défi collectif que nous devons relever ensemble en nous réinventant, en trouvant et en proposant des solutions chaque jour. Je suis conscient que les solutions proposées aujourd'hui ne sont peut-être pas parfaites, mais je suis convaincu que nous partageons tous le désir d'œuvrer ensemble pour le bien-être de nos enfants.

Soyons plus que jamais solidaires dans cette période. Prenez soin de vous et des autres.

Bien à vous



Jérémie Giuliano

Maire du Val
Vice-président de l'Agglomération Provence Verte.



CONDITIONS DE LA REOUVERTURE PROGRESSIVE DE L'ÉCOLE ET DES TEMPS PERISCOLAIRES

La décision de rouvrir l'école maternelle et l'école élémentaire de la commune a été prise conjointement avec les directrices d'écoles afin qu'elle soit mesurée et progressive.

Au regard des capacités de nos écoles à accueillir des élèves et des nouvelles mesures sanitaires liées à la pandémie de Covid 19, nous avons fait le choix de n'accueillir pour le moment que sur les enfants dont les parents respectent les critères prioritaires suivants :

- . Les deux parents travaillent ou, pour les familles monoparentales, dont le parent qui a la garde de l'enfant travaille. Un justificatif d'emploi doit être fourni aux directrices et au Service Enfance Jeunesse de la mairie ; et cela pour chaque parent.
- . Les enfants identifiés par les enseignants comme étant en situation de décrochage scolaire.
- . Les enfants en situation de handicap

Au fur et à mesure de l'évolution de la situation sanitaire, des demandes des familles et de nos capacités d'accueil, nous inscrirons de nouveaux enfants.

Cependant, il faut noter que la grande majorité des familles, même celles en situation de travail, ont fait le choix de garder leur enfant à la maison.

Pour eux, l'envoi de documents et le suivi pédagogique des enseignants continuera de fonctionner.

De plus, les animateurs du Service Enfance Jeunesse de la mairie feront en sorte que les enfants qui restent à leur maison puissent continuer à avoir ou retrouver un lien avec ceux qui reprendront le chemin de l'école (mise en place de visio-conférences, de correspondances ou encore de vidéos diffusées sur le facebook de la commune...)

ORGANISATION DES TEMPS PÉRISCOLAIRES À COMPTER DU MARDI 12 MAI 2020 (PAS D'ÉCOLE LE LUNDI 11 MAI 2020)

A compter du 12 mai, chaque temps périscolaire respectera les principes généraux du protocole sanitaire national, à savoir :

- Le maintien de la distanciation physique.

- L'application des gestes barrière.
- La limitation du brassage des élèves.
- L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels.
- L'information, la communication et la formation.

Afin de pouvoir respecter ce protocole, la mairie a dû adapter les horaires d'ouverture des écoles et des temps périscolaires, et augmenter le volume horaire des agents municipaux œuvrant au sein des écoles, sans oublier d'affecter des agents en renfort.

Voici donc le fonctionnement général d'une journée type (le fonctionnement détaillé vous sera communiqué très prochainement).

❖ **Garderie du matin : De 7h30 à 8h20**

ATTENTION : L'accueil se fera uniquement à 7h30 et à 8h00 au portail. Pour des raisons sanitaires et d'organisation, l'accueil ne pourra se faire autrement qu'à ces deux créneaux.

❖ **Temps scolaire : De 8h30 à 11h30 avec les enseignants**

Ouverture du portail à 8h20.

❖ **Temps de Cantine : De 11h30 à 13h30**

Merci de prévoir pour votre enfant, un pique-nique froid + un goûter pour la 1^{ère} semaine. Le tout dans un sac isotherme avec pain de glace. (Il nous est interdit d'utiliser les micro-ondes pour réchauffer).

ATTENTION : Si votre enfant ne reste pas sur le temps de cantine, il ne pourra pas fréquenter le Service Minimum d'Accueil l'après-midi.

Soit vous récupérez votre enfant à 11h30 soit à 16h30. Pas de retour ou de départ à 13h30 pour des raisons sanitaires et d'organisation.

❖ **Service Minimum d'Accueil : De 13h30 à 16h30**

❖ **Garderie du soir : De 16h30 à 18h**

ATTENTION : L'accueil se fera uniquement à 17h00, 17h30 et à 18h00 au portail. Pour des raisons sanitaires et d'organisation, l'accueil ne pourra se faire autrement qu'à ces trois créneaux.

❖ **Centre de loisirs des Mercredis : De 7h30 à 18h00**

3 possibilités d'inscription :

- La journée (accueil de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h00) Merci de prévoir pour votre enfant, un pique-nique froid + un goûter dans un sac isotherme avec pain de glace.
- La matinée sans repas (accueil de 7h30 à 9h00 et à 12h20).
- L'après-midi sans repas (accueil à 13h30 et de 17h00 à 18h00).

Merci de prévoir CHAQUE JOUR pour votre enfant qu'il soit en tenue sportive avec un sac à dos contenant :

- Une casquette.
- Une bouteille d'eau.
- Une trousse (feutres, crayons, ...).
- Nous autorisons à ce qu'ils aient quelques jeux qu'ils utiliseront seuls (voitures, poupées, livres...) pas de jeux vidéos.

Un protocole plus détaillé sur le déroulé de chaque temps, vous sera communiqué très prochainement.

